



Québec, le 29 janvier 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 7 décembre 2018 par la députée de la circonscription de Marie-Victorin au sujet de l'étude de faisabilité d'un tunnel entre Québec et l'île d'Orléans réalisée par la firme AECOM Consultants inc. en 2009.

Cette étude, qui fait notamment état des avantages et inconvénients d'un tunnel, des risques associés à la construction d'un tel ouvrage et des coûts, est un intrant important dans le cadre du processus d'analyse de l'étude d'opportunité pour le projet d'implantation d'un 3^e lien entre Québec et Lévis. L'étude est également l'un des outils d'aide à la décision du ministère des Transports permettant d'identifier le scénario de développement du projet.

Ainsi, tant qu'il restera des contrats à être octroyés et que le projet n'aura pas fait l'objet d'une décision du gouvernement pour le faire passer à l'étape de la réalisation, la transmission de cette étude ne peut pas se faire afin de ne pas risquer de compromettre le processus contractuel.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Bonnardel

N/Réf. : 20181211-9

Québec
700, boul. René-Lévesque Est
29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@transports.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886